LE TY JOURNAL DE TREGARANTEC

OCTOBRE 2020

MAIRIE DE TRÉGARANTEC – 6 rue Menez Bargall, 29260 Trégarantec
02.98.83.61.65. – mairie.tregarantec@wanadoo.fr

LES HORAIRES DE LA MAIRIE - *EURIOU AN TI-KER*

La mairie est ouverte au public du mardi au vendredi de 9h à 12h30 pour l'accueil et le standard du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE : ☎ 17 ou ☎ 02.98.83.00.40
POMPIERS : ☎ 18 ou 112
MÉDECIN : ☎ 15 (Samu)
PHARMACIES : ☎ 32 37
Samedi, après 19 h, dimanche et tous les soirs de la semaine
AMBULANCES : faire le 15
Du lundi au samedi, de 20h à 8h et dimanche/jours fériés.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

le samedi matin de 09h45 à 13h.

Pour recevoir le ***Ty Journal*** par mail, pensez à vous inscrire à **tyjournal.tregarantec@gmail.com**
En précisant vos noms et adresse

LE MOT DU MAIRE

Le mois de septembre est maintenant passé et nous entrons en période automnale. Comme vous avez pu le remarquer, le Ty Journal de Trégarantec s'est mis à l'heure d'Halloween. Même les pages d'histoires font mention de fantômes !

Il est probable que les enfants de la commune vont venir faire du porte à porte le 31 octobre, et j'en suis sûr, vous leur réserverez un accueil chaleureux. Cette fête si importante chez nos amis anglo-saxons prend une importance grandissante chez nous : c'est une occasion de s'amuser, de se déguiser, le tout dans un respect mutuel.

Je vous avais annoncé dans le numéro de septembre que les activités dans la salle municipale étaient suspendues jusqu'à nouvel ordre. Il a été décidé, lors du conseil municipal exceptionnel du 10 septembre, d'autoriser les associations de Trégarantec à reprendre leurs activités, selon des conditions de prêt spécifiques dont les éléments sont disponibles en mairie.

Le mois prochain aura lieu la 102ème cérémonie de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. À cette occasion, les enfants de la commune seront associés à une action de Devoir de Mémoire avec les Anciens Combattants. Ce moment du Souvenir se déroulera au monument aux morts de la commune le mercredi 11 novembre, à un horaire qui sera précisé dans le prochain Ty Journal.

Nous sommes dans une période où la COVID-19 fait encore de très nombreuses victimes. Les vacances scolaires qui se dérouleront ce mois-ci seront peut-être l'occasion pour certains de rendre visite à la famille, à des amis ou même se rendre dans des lieux de villégiature. Quoi qu'il en soit, il est impératif de suivre les gestes barrières : le port du masque et le lavage des mains doivent devenir des automatismes.

Je vous souhaite un très bon mois et une bonne lecture.

Jean-Louis Phelep

INFORMATIONS COMMUNALES

INFORMATIONS MAIRIE

À compter du 1er octobre, les horaires d'ouverture de la mairie changent :

- L'accueil du public se fera du mardi au vendredi de 9h à 12h30
- Le standard sera disponible du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

La mairie reste donc fermée le lundi toute la journée.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE

Le 10 septembre, le Conseil Municipal de Trégarantec (convoqué le 8 septembre 2020) s'est réuni, en session extraordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Louis PHELEP, Maire.

Étaient présents : PHELEP Jean-Louis, CLOAREC Yvon, HENRY Samuel, BOIVIN Romuald, CORRE Magali, LOAEC Maryse, MAUDIRE Pierre, ROPARS Maryline, ROUDAUT Xavier, SALIOU Olivier, TOUDIC Yann, VEIGA-FERNANDES Gabriel.
Étaient absents : LE ROUX Marion (procuration à ROPARS Maryline), DEBONNAIRE Charles-Henri (procuration à PHELEP Jean-Louis) et ALANOU Yann (procuration à PHELEP Jean-Louis).

À 20h00, Monsieur Le Maire constatant que le quorum était atteint, ouvre la séance. À l'unanimité, le Conseil accepte et approuve la tenue du Conseil Municipal en session extraordinaire (compte-tenu du délai des trois jours francs non acquis pour l'ouverture d'un conseil municipal normal).
À l'unanimité, le Conseil approuve les comptes rendus des séances des 9 et 10 juillet 2020.

Monsieur le Maire explique ce qu'est la Dotation de Soutien à l'Investissement Local :
Pour notre commune, la dotation est demandée pour la réfection de la toiture de la salle polyvalente ainsi que pour le changement des radiateurs de la grande salle et la petite salle.
Une discussion s'est engagée, chacun posant des questions et demandant des explications.
Après les échanges fructueux et le plan de financement ci-dessous proposé, Monsieur le Maire passe donc au vote.

Devis Entreprises	Montants H.T.	Montants demandés	Reste à charge
SFM	3 389.00 €	1 500.00 €	1 889.00 €
GLOANEC	59 500.00 €	38 675.00 €	20 825.00 €
Totaux	62 889.00 €	40 175.00 €	22 714.00 €

À l'unanimité, le Conseil vote pour la réfection du toit de la salle polyvalente, le remplacement des radiateurs et donne au Maire pouvoir de constituer et déposer un dossier de demande de DSIL auprès des services de la Sous-Préfecture.

UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE.

Suite aux restrictions du COVID-19, il est nécessaire de procéder à l'étude du nouveau fonctionnement interne et de la location de la salle polyvalente.
M. Samuel HENRY, Adjoint chargé des Associations demande la parole et mène les débats.
Une charte sera remise à chaque Président d'Association, ladite charte donne les directives à suivre en ce qui relève des règles sanitaires à observer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que la salle polyvalente sera ouverte aux associations (grande salle et petite salle) à compter du 15 septembre 2020.

Cette décision est approuvée par :
13 pour et 2 contre (Pierre MAUDIRE et Yvon CLOAREC).
À l'unanimité, le Conseil décide, jusqu'à nouvel ordre, de ne pas louer la salle aux particuliers, ni organismes extérieurs.
Diverses informations sont données aux Conseillers concernant le dépôt sauvage d'ordures ménagères et la divagation de chiens.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est close à 21h10.

CIRCULATION ROUTIERE

Le mercredi 30 septembre, la rue Anita Conti sera fermée à la circulation de 8h00 à 18h00 par arrêté municipal.
Une déviation à partir du lieu-dit Leslein passant par Le Rhu jusqu'à Prat Coff sera mise en place.
Les riverains seront autorisés à passer en tenant compte du sens de circulation inhérent aux travaux.

URBANISME

Pour rappel, les branches des haies qui avancent sur l'emprise de l'espace public doivent être coupées, à la charge des propriétaires ou exploitants, afin de préserver la sûreté et la commodité du passage. Lorsque plusieurs personnes sont concernées par des tailles dans une même zone, il peut être intéressant de faire appel à un même entrepreneur, afin d'en réduire le coût.

LA SECURITE ROUTIERE

Évaluation de l'abaissement de la limitation de vitesse à 80 km/h : 349 vies épargnées sur 20 mois

Sur les 20 mois consécutifs à la mise en œuvre de la mesure, le nombre de vies épargnées s'élève à 349, par rapport à la moyenne des cinq années précédentes 2013-2017 prises en référence, selon l'évaluation menée par le Cerema (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

Cette baisse sensible de la mortalité routière n'est observée que sur le réseau concerné par l'abaissement de la vitesse autorisée. Sur le reste du réseau, la mortalité routière a augmenté par rapport à la période de référence (+ 48 décès).

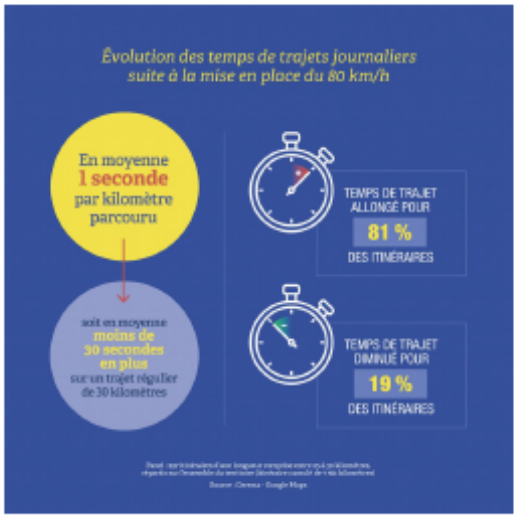

Un effet mineur sur les temps de parcours : 1 seconde par kilomètre parcouru

Le Cerema, qui s'est principalement intéressé aux trajets domicile-travail, a observé via l'application Google Maps et l'utilisation de traces GPS historiques, l'évolution des temps de parcours avant et après l'entrée en vigueur de la mesure. L'allongement des temps de trajet est en moyenne de 1 seconde par kilomètre. Dans 19 % des cas, il a observé non pas une perte de temps, mais un gain.

1 accident sur 10 est lié à l'utilisation du téléphone portable

Rendre la route plus sûre c'est parfois simple comme une appli.

Évitez d'être distrait par vos appels et SMS grâce à **l'application Mode Conduite** qui envoie un message à ceux qui vous contactent lorsque vous conduisez.

Pratique, grâce à son activation manuelle ou automatique. Sur-mesure, le message envoyé est personnalisable par groupe de contacts : famille, amis, collègues...

HORAIRES ET LIEUX DE MESSE

Les horaires des messes d'octobre seront affichés à la porte de l'église.

ANNONCES COMMUNAUTAIRES

• SERVICE DÉCHETS

À partir du 1er septembre, l'accueil du Service Public d'Élimination des Déchets (SPED) est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 – il reste fermé au public le jeudi matin. Vous pouvez également contacter le service par mail à l'adresse riom@clcl.bzh ou par téléphone au 02 98 21 87 88.

Horaires Déchèterie de Lesneven : Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h45 - Ferme à 11h15 tous les 1ers jeudis de chaque mois.

DEVENEZ CITOYEN DU CLIMAT

Se former aux enjeux énergie-climat, découvrir des outils pédagogiques, participer à une dynamique citoyenne, sensibiliser son entourage au changement climatique… voilà ce qui est proposé aux 120 volontaires qui rejoindront le réseau des Citoyens du Climat du Pays de Brest. Pour devenir Citoyen du Climat, il vous suffit de vous inscrire à l'atelier découverte organisé le **mardi 6 octobre à 18h30 à Kerjézéquel**.

> Atelier gratuit et ouvert à tous. Inscription en ligne sur www.energence.net ou par téléphone au 02 98 33 20 09.

La Maison de l'Emploi est ouverte au public aux horaires suivants : 8h30-12h00/13h30-17h30 (16h30 le vendredi).

Afin de respecter les mesures de distanciation, nous acceptons 3 personnes en simultané au sein de la structure. Il est conseillé de faire vos démarches en ligne en contactant nos services par mail (maison.emploi.lesneven@wanadoo.fr) ou téléphone (02.98.21.13.14) chaque fois que cela est possible.

Le port du masque est obligatoire.

Un gel désinfectant est prévu à l'entrée de la Maison de l'Emploi ainsi que des masques.

Pour connaître les dernières actualités des services de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (déchets, eau/assainissement, urbanisme, économie…) rendez-vous sur www.clcl.bzh ou www.facebook.com/clcl.bzh

- SAINT-MÉEN / TRÉGARANTEC - EXPOSITION ITINERANTE PLUI-H

La version itinérante de l'exposition publique présentant les éléments du diagnostic du PLUi-H se tient actuellement aux accueils des mairies **de Saint-Méen et de Trégarantec du jeudi 24 septembre jusqu'au mercredi 7 octobre**. Cette dernière met en évidence les atouts/faiblesses ainsi que les opportunités/menaces que présente le territoire ce qui laisse prendre conscience des grands axes et enjeux à développer à l'avenir.

Afin que tous les habitants puissent contribuer à l'aménagement du territoire des cahiers d'observation sont mis à la disposition du public dans chaque mairie. Il est également possible de transmettre ces observations directement par mail à plui@clcl.bzh ou par courrier, adressé à la Présidente de la CLCL, en indiquant comme objet « concertation PLUi-H ».

• SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

À partir du 1er septembre, l'accueil du service Eau/Assainissement est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 – il reste fermé au public le jeudi matin. Vous pouvez également contacter le service par mail à l'adresse contact-eauetasst@clcl.bzh et téléphone au 02 98 83 02 80 (pour toute demande urgente d'intervention le service d'astreinte est accessible 24h/24 à ce numéro).

Jeudi 1er Octobre / Kerjézéquel (Lesneven) / 18h30. ATELIER PARTICIPATIF : « LA MER MONTE!»

Dans le cadre de sa stratégie de prévention des inondations et de la gestion du littoral (GEMAPI), la CLCL organise un premier atelier participatif pour échanger avec les habitants sur les risques littoraux et le changement climatique.

Pour anticiper au mieux l'évolution du littoral et préserver cet environnement fragile, la CLCL souhaite élaborer cette stratégie en concertation avec les habitants et acteurs du territoire. Cette dernière portera sur l'aménagement du territoire, les usages, les activités professionnels, les loisirs…. qu'accompagneront des actions de protection ou gestion du littoral. Pour continuer la démarche, un second atelier participatif sera également organisé à 18h30 le jeudi 12 novembre à la maison communale de Guissény.

Atelier gratuit ouvert à tous – Inscription auprès de la CLCL avant le 26 septembre à pi@clcl.bzh ou au 02 98 21 11 77

Depuis le 20 juillet, le port du masque est obligatoire dans les lieux clos recevant du public ainsi que dans les lieux estimés pertinents par les préfets de chaque département en fonction de la situation épidémique locale. Afin de bien respecter cette mesure, assurez-vous de porter le masque correctement de manière à couvrir votre nez, bouche et menton. Évitez ensuite de le toucher et de le déplacer. Ne le mettez jamais en position d'attente sur le menton, front ou sur une oreille.

ATTENTION, VOTRE MASQUE NE REMPLACE PAS LES AUTRES GESTES BARRIERES !

Retrouvez les informations officielles sur la crise sanitaire sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus

LES NOUVELLES DE TREGARANTEC

PETITES ANNONCES

(CONTACT TYJOURNAL.TREGARANTEC@GMAIL.COM)

Les annonces publiées ci-dessous n'engagent en rien la responsabilité de la municipalité et sont de la responsabilité exclusive des dépositaires.

ASP – Respecte du Léon : Appel à bénévoles

Accompagnement, **S**outien, **P**résence auprès de grands malades et de leurs familles (domicile, hôpital, EHPAD)

L'association recherche de nouveaux bénévoles pour mener à bien sa mission.

Tél. 06.04.09.57.99 - Courriel : aspduleon@orange.fr -
7, rue Alsace Lorraine LESNEVEN

oOo

L'Hirondelle vous propose, avec Chantal, une rentrée sportive, les mardi et jeudi et ce **à partir du mardi 7 septembre 2020,** salle du temps libre ou exceptionnellement si le temps le permet à l'extérieur.

Les horaires :

1. **le mardi à 18h15**
2. **le jeudi à 19h15.**

Chantal vous proposera entre autres :

* des cours alternant activité cardio et renforcement musculaire,
* du renforcement musculaire,
* du gainage en fin de cours avant les étirements,
* des séances "ciblées" d'abdo-fessiers, haut du corps ...
* du Tabata...
* de temps en temps, un échauffement sur step (sans grande chorégraphie),

Nous avons fixé la cotisation à 85 € pour toute l'année et 50€ pour la seconde inscription par foyer. Les inscriptions seront prises sur place au début des premières séances et un certificat médical sera demandé uniquement aux nouveaux(elles) adhérent(e)s. Pensez à apporter votre propre stylo. **Bien entendu ces cours se feront dans le respect des règles sanitaires en vigueur, déterminées par le gouvernement. Un marquage au sol sera établi afin de garantir les distances requises et vous serez invité à porter un masque jusqu'au démarrage du cours, le temps de vous mettre en place. Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition. Et surtout n'hésitez pas à diffuser ce message à votre entourage ! 1 ou 2 cours d'essai possibles ! dans la limite du nombre de place fixé dans le cadre COVID 19.**

Gwennili

À tous ceux qui souhaitent marcher, une sortie est organisée tous les jeudis après-midi au départ de Trégarantec ou de Saint Méen. Celles-ci ont été maintenues malgré les contraintes, seulement pour le plaisir de s'aérer et surtout garder du lien...Tant qu'il n'y aura pas d'évolution au niveau des rencontres dans les salles, nous maintiendrons ces sorties hebdomadaires. Vous êtes tous les bienvenus
Contact Jean Paul Pichon :07 69 42 47 85 / Jeanne Quéré :06 70 76 73 14

oOo

Lesneven. Permanence de la CLCV sur rendez-vous chaque 1er et 3ème samedi du mois au centre socio culturel de 10h30 à 12h.
La CLCV propose des conseils et de l'accompagnement pour tout litige touchant à la consommation, à la vie quotidienne (téléphonie, banques, assurances, arnaques) et au logement (HLM, logements privés, copropriété)Se munir des documents nécessaires à l'étude du dossier.
Elle assure les consultations et le traitement des dossiers uniquement sur rendez-vous en appelant au 07 68 26 60 84 et en respectant les gestes barrières. Le port du masque est donc obligatoire.

oOo

Le dimanche 11 octobre, l'association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph de Saint-Méen vous propose un Kig Ha Farz (lard et bœuf) à emporter, uniquement sur réservation au prix unique de 12 euros la part. Les parts seront froides et conditionnées par le traiteur Kerzil. À retirer dans l'enceinte de l'école de 11h30 à 13h30. Respect des gestes barrières. Réservation au 0610397502 ou au 0672780405. Date limite de réservation: lundi 5 octobre.

oOo

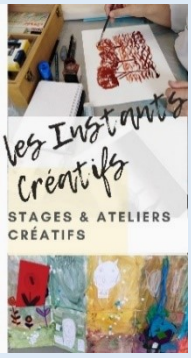

LE 20, 21 & 22 OCTOBRE - ENFANTS/ADOS - Le matin de 10h30 à 12h00 ***Ateliers arts plastique/dessin*** **-** L'après-midi de 14h00 à 15h30 ***Découverte de la B.D (1ère partie)***

LE 27 & 28 OCTOBRE - ENFANTS/ADOS/ADULTE - Le matin de 10h30 à 12h00 *Ateliers enfants/ados,* ***Découverte de la B.D (2ème partie)*** **-** L'après-midi de 14h00 à 17h00 Ateliers adultes/ados, C**roquis & peinture sur le motif -** Matériel fourni - Tarifs: 1 séance de 1h30 15€ (prix dégressif ensuite) - 1 séance de 3h00, 30€ *Places limitées de 4 à 6 personnes maximum pour préserver l'espace de travail de chacun selon le protocole sanitaire en vigueur à l'atelier (masque obligatoire).Chèques Vacances acceptés, Passculture (pour les 18 ans).* N'hésitez pas à me contacter pour toutes informations au **06.34.66.80.63** ou annick.tilly29@gmail.com

oOo

Université du Temps Libre de Lesneven - programme des conférences prévues pour le mois d'Octobre
- Jeudi 1 Octobre : une Bretonne en Amérique ou la vie de Marie de Kerstrat, pionnière du cinéma , par Serge Guidou.
- Jeudi 8 Octobre: Vieillir et alors, par Julie Le Fur, psychologue, enseignante à l'UBO. Cette conférence est proposée dans le cadre de la semaine bleue.
- Jeudi 15 Octobre : Internet, réseaux sociaux, courrier électronique; dangers.... Comment s'en protéger, par Sébastien Tessier, informaticien et Michel Picart, membre du CA de l'utl.
Les conférences se déroulent au cinéma Even, rue Alsace Lorraine à Lesneven à 14 heures. Masque obligatoire.

EMPLOI

Lancement de finisterejob.fr – La plateforme de l'emploi des jeunes

Le Conseil départemental et ses partenaires de l'emploi et de l'insertion se sont mobilisés afin de lancer, en juin 2020, Finisterejob.fr, la plateforme numérique dédiée à l'emploi des jeunes en Finistère.

Dans le nouveau contexte d'emploi lié à la crise sanitaire, nous voulons être présents pour soutenir les jeunes dans l'accès à l'emploi et accompagner les entreprises dans leurs besoins liés à la reprise d'activité et à une évolution de leur offre. L'enjeu est avant tout de favoriser le lien direct entre jeunes et entreprises.

En effet, finisterejob.fr sera efficace si les entreprises y trouvent une CVthèque fournie et si les entreprises y déposent des offres en direct.

Au sein des services du Conseil départemental, ce dossier est suivi par Mickaelle JAOUEN, chargée de mission au Service Emploi Insertion – que vous pouvez joindre, pour tout renseignement complémentaire, par téléphone, respectivement au 02 98 76 62 64 ou par courriel mickaelle.jaouen@finistere.fr.

PAGES D'HISTOIRES

PAR JACQUES MIORCEC DE KERDANET

Toute une histoire de Presbytère

Vous le savez, l'ancien presbytère était source de maux pour le curé de Trégarantec. On décide alors de la construction d'un nouveau presbytère. Il est temps, le prêtre va même jusqu'à se plaindre que l'ancien est hanté !

Donc on lui offre un territoire entouré de hautes murailles, avec cour, jardin, logis et dépendances. Il y logera avec sa « carabacène ». Ouf, enfin la tranquillité, plus de bourdonnement de cloches. Mais pour peu de temps.

Le 17 août 1890, le bedeau répare à la colle chaude une poutre de l'église. Hélas, dans la nuit, la toiture bien sèche s'embrase, l'édifice religieux flambe. C'est une catastrophe ! Mais la Marraine, bien abritée dans son nid de pierres, ni fendue, ni fêlée, nargue en carillonnant avec gaité, dans une église sans toiture.

Et maintenant, où dire la messe ? à la chapelle Jésus ? mais la toiture de 1802, non entretenue, est une véritable pomme d'arrosoir dès qu'il pleut (ce qui dit-on, arrive assez souvent).

Mais que faire : réparer au plus vite la toiture de la chapelle ? l'argent manque.

Dans un geste généreux, Lesneven prête trois colonnes de granite pour élargir le hangar du presbytère pour que l'on y dise l'office. Cela s'avère impossible : le vent et la pluie entrent partout, désorganisant les nappes de l'autel et perturbant la messe.

Le maire, Antoine Miorcec de Kerdanet et son conseil municipal se retrouvent devant un choix cornélien : premièrement, réparer cet édifice du (peut-être) XVème siècle tout ravagé par les flammes. Deuxièmement, reconstruire un édifice plus moderne et plus grand. Ce sera le second qui l'emportera.

On choisira un architecte, Ernest Le Guerennic, un spécialiste d'églises qui construira celle de Trégarantec en jumelle de celle de Molène. L'entreprise de maçonnerie sera issue du Finistère Sud, monsieur Urcain. Il bâtira également une grande maison devenue bistrot (le 3ème du village, quand Lesneven, à la même époque, en comptait 80 !).

À signaler que l'entreprise Urcain bâtira en 1912/13, la chapelle des pardons du Folgoët, sur les plans de monsieur Chaussepied, architecte connu pour ses plans de restauration du château de Kerjean. La guerre de 14/18 mettra fin à cette entreprise, qui deviendra la menuiserie Félix Urcain et la maison homonyme deviendra épicerie, tabac, bar (dont un anglais, il y a 15 ans, dira de Gaby « la lady du bar est belle »). En fait, on trouve tout chez Gaby.

Mais revenons à l'église. Le 22 septembre 1891 la bâtisse est finie, reconstruite en une année. Mais les choses ne sont pas aussi simples. Il n'y a plus d'évêque de Quimper et Léon (décès, démission ?). Ce sera donc un évêque de passage, Monseigneur Potron, prélat de Jéricho, qui consacrera notre église. En 1935, elle s'éclairera de très élégants vitraux retraçant toute la vie du christ. Les artistes sont issus d'une longue lignée de pyrénéens, spécialistes de vitrail et de mosaïque, la famille Maumejean. Ils œuvrèrent dans le monde entier sur près d'un siècle et demi. Les dons des tribus trégarantécoises sont bien lisibles au bas des vitrages.

Plus tard, il n'y a plus de prêtre dans la paroisse, le presbytère est loué à des laïcs. Aussi, la ville de Lesneven a, il y a peu, récupéré ses colonnes. Après 80 ans au bon air de notre campagne, elles ont regagné la place des trois piliers, rue de la Marne. Il semblerait qu'elles fusses originaires de l'hôtel des trois piliers, détruit au XIXème siècle.

RESULTATS DU JEU DE SEPTEMBRE

Voici les réponses au jeu des 7 erreurs du mois de septembre. Comme les plus perspicaces d'entre vous l'ont finement remarqué, il y en avait bien 10 !

CONCOURS

Pierrick et Morwenna sont comme nous tous : ils aiment se faire peur. En même temps, la fête d'Halloween, c'est surtout pour s'amuser à se faire peur, c'est pour ça que l'on se déguise.

Ainsi, Pierrick et Morwenna ont décidé de mettre en jeu leur trésor sucré : ils voudraient savoir comment vous allez fêter Halloween.
Pour le leur montrer, rien de plus simple : prenez-vous en photo pour montrer vos terrifiants déguisements, faites nous des dessins … en un mot, faîtes nous peur, et à vous les bonbons !!!
Il faudra déposer vos travaux par mail (tyjournal.tregarantec@gmail.com) ou à la mairie, à l'attention du *Ty Journal* **avant le 16 octobre, en précisant bien vos noms, adresse et numéro de téléphone.**

Le nom du ou des gagnants ainsi que les photos des œuvres seront publiés dans le prochain numéro et les prix seront remis début novembre.

LE TY JOURNAL

Directeur de publication : Jean-Louis Phelep
Ont collaboré à ce numéro : Pierre Maudire, Samuel Henry, Maryse Loaec et Romuald Boivin.
Contact : tyjournal.tregarantec@gmail.com

MAIRIE DE TRÉGARANTEC
***LE TY JOURNAL*,**
6 rue Menez Bargall,
29260 Trégarantec

Crédit photos : Pierre Maudire, Romuald Boivin, www.freepik.com, **DDTM 29/SRS/USR (Unité Sécurité Routière),** Archives départementales du Finistère, 2Fi 288/5, juillet 2020

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles. Les annonces pour le bulletin de novembre 2020 sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le 15 octobre 2020 .

PEFC 10-31-1238 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org